



**Syndicat CGT des Territoriaux et des retraités(es) de la Ville de Metz,  
de la Métropole, de ses communes et des établissements associés**

57 rue Chambièrre 57000 Metz Tél : 03.87.33.14.66 Port : 06.82.78.41.44  
Courriels : [cgtvilledemetz@gmail.com](mailto:cgtvilledemetz@gmail.com) ou [cgtmetropolemetz@gmail.com](mailto:cgtmetropolemetz@gmail.com)

Monsieur Jean Luc BOHL  
Président de Metz Métropole  
11 Boulevard Solidarité  
57070 Metz

Le 8 mars 2019

**Objet : Préavis de grève  
Lettre recommandée avec Accusé de réception**

Monsieur le Président

Afin de permettre aux personnels de la Direction du Cycle des déchets d'exprimer leurs revendications et de prendre des décisions d'action, le syndicat Cgt Ville de Metz-Metz Métropole dépose des préavis de grève pour les journées des 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 28, 29, 30 et 31 mars 2019.

Ces journées de grève s'inscrivent sur les revendications suivantes :

- Retrait du projet de l'organisation du temps de travail des agents de collecte
- Plan de Formation chauffeur à CACES Grue avec prime de suggestion de 300 euros mensuel net
- Plan de Formation permis Poids Lourds C et Fimo
- Plan de titularisation des personnels non-titulaires

**Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat CGT Ville de Metz –Metz Métropole  
Valérie PERIOLI  
Secrétaire générale